

CAP Aepe - Enseignement Professionnel

Année scolaire 2026 - 2027

Cours

Alternance

Congés

Non précisé

Août 2026	Septembre 2026	Octobre 2026	Novembre 2026	Décembre 2026	Janvier 2027	Février 2027	Mars 2027	Avril 2027	Mai 2027	Juin 2027	Juillet 2027
01 S	01 M	01 J	01 D	01 M	01 V	01 L	01 L	01 J	01 S	01 M	01 J
02 D	02 Me	02 V	02 L	02 Me	02 S	02 M	02 M	02 V	02 D	02 Me	02 V
03 L	03 J	03 S	03 M	03 J	03 D	03 Me	03 Me	03 S	03 L	03 J	03 S
04 M	04 V	04 D	04 Me	04 V	04 L	04 J	04 J	04 D	04 M	04 V	04 D
05 Me	05 S	05 L eaje	05 J	05 S	05 M	05 V	05 V	05 L	05 Me	05 S	05 L
06 J	06 D	06 M	06 V	06 D	06 Me	06 S	06 S	06 M	06 J	06 D	06 M
07 V	07 L	07 Me	07 S	07 L eaje	07 J	07 D	07 D	07 Me	07 V	07 L	07 Me
08 S	08 M	08 J	08 D	08 M	08 V	08 L ama / mam	08 L ama / mam	08 J	08 S	08 M	08 J
09 D	09 Me	09 V	09 L eaje	09 Me	09 S	09 M	09 M	09 V	09 D	09 Me	09 V
10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 Me	10 Me	10 S	10 L ecole mat	10 J	10 S
11 M	11 V	11 D	11 Me	11 V	11 L eaje	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 Me	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L ecole mat	12 Me	12 S	12 L
13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 L	14 Me	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Me
15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L ama / mam	15 J	15 S	15 M	15 J
16 D	16 Me	16 V	16 L	16 Me	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 Me	16 V
17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 Me	17 Me	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M	18 V	18 D	18 Me	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 Me	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 L
20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L eaje	21 Me	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 Me	21 V	21 L	21 Me
22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D	23 Me	23 V	23 L eaje	23 Me	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 Me	23 V
24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 Me	24 Me	24 S	24 L ecole mat	24 J	24 S
25 M	25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L ama / mam	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 Me	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L
27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 L	28 Me	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 Me
29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V		29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D	30 Me	30 V	30 L	30 Me	30 S		30 M	30 V	30 D	30 Me	30 V
31 L		31 S		31 J	31 D		31 Me		31 L		31 S

AVIS MÉDICAL ANNUEL

D'APTITUDE PRÉALABLE À L'AFFECTIION DES ÉLÈVES OU STAGIAIRES AUX TRAVAUX RÉGLEMENTÉS



Fiche extraite de l'annexe 3 du guide pour visite médicale d'aptitude de la MSA
https://armorique.msa.fr/lfp/documents/98925/68672323/Guide_pour_visite_medicale_d_aptitude_des_mineurs.pdf/1ea650cc-8675-e28b-d424-fc5a686dda31?t=1701255158138

LE RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION :

Sébastien FAUCONNET, Directeur

MFR CFA Landes Chalosse 1958 route de Badie 40360 CASTELNAU CHALOSSE

DEMANDE UN AVIS MEDICAL POUR L'APTITUDE DE L'APPRENANT.E

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

EN FORMATION DE :

- CAPa SAPVER 1ere année CAPa SAPVER 2de année
- Terminale BAC PRO SAPAT
- CAP AEPE
- BTS ESF 1ere année BTS ESF 2de année

TP ADVF

Renseignements complémentaires sur la formation suivie (si besoin) :

.....
.....

En date du :

Le médecin :

Donne l'avis suivant :

- Avis favorable Avis défavorable
- Avis favorable avec les réserves suivantes :

SIGNATURE ET CACHET DU MEDECIN

CAP AEPE FICHE D'ENGAGEMENT DE STAGES

Cette fiche d'engagement est à faire compléter et signer par la structure, puis à retourner à la MFR pour établir la convention de stage définitive.

Je soussigné.e _____
 Nom de la structure : _____
 Représentée par : _____ Fonction : _____
 Adresse : _____
 Code Postal – Ville : _____
 ☎ : _____ Courriel : _____

S'engage à prendre en charge l'apprenant.e _____ en formation de **CAP AEPE**, en qualité de stagiaire.

Son tuteur de stage sera : _____

Fonction : _____ Courriel : _____

Durant les semaines suivantes en crèche :

<input type="checkbox"/> Du 17 au 25.09.2026	<input type="checkbox"/> Du 01 au 09.10.2026	<input type="checkbox"/> 15 et 16.09.2026	<input type="checkbox"/> 22 et 23.09.2026
<input type="checkbox"/> Du 05 au 13.11.2026	<input type="checkbox"/> Du 19 au 27.11.2026	<input type="checkbox"/> Du 03 au 11.12.2026	<input type="checkbox"/> 17 et 18.12.2026
<input type="checkbox"/> Du 07 au 15.01.2027			

Durant les semaines suivantes en AMA ou MAM :

<input type="checkbox"/> 21 et 22.01.2027	<input type="checkbox"/> Du 25 au 29.01.2027	<input type="checkbox"/> Du 04 au 12.02.2027	<input type="checkbox"/> 18 et 19.02.2027
<input type="checkbox"/> Du 04 au 19.03.2027	<input type="checkbox"/> Du 25.03 au 02.04.2027	<input type="checkbox"/>	

ATTENTION : le Rectorat demande des documents à joindre **OBLIGATOIREMENT à cette fiche – voir verso.**

Durant les semaines suivantes en école maternelle :

<input type="checkbox"/> 08 et 09.04.2027	<input type="checkbox"/> Du 12 au 16/04/2027*	<input type="checkbox"/> 29 et 30.04.2027	<input type="checkbox"/> Du 07 au 14.05.2027
<input type="checkbox"/> Du 20 au 28.05.2027	<input type="checkbox"/> 03 au 04.06.2027		

*Vacances de printemps : à faire en ACM (centre de loisirs) avec des enfants de 3 à 6 ans ou entretien des locaux si l'école a besoin et peut accueillir l'apprenant(e).

En page 2 vous trouverez les objectifs et sous-objectifs de chaque stage.

Le Responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil :	Le stagiaire et /ou son représentant légal
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Signature :	Signature :
Cachet :	

STAGES EN CRECHE

Objectif principal : Accompagner le développement du jeune enfant de 0 à 3 ans en crèche, multi-accueil, micro-crèche, halte-garderie, crèche d'entreprise.

Sous-objectifs :

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants parents professionnels.
- Exercer son activité en accueil collectif (EAJE)

STAGES EN AMA ou MAM

ATTENTION, le Rectorat demande des documents pour les stages effectués auprès d'assistant.e maternel.le, il faut donc OBLIGATOIREMENT les joindre à cette fiche

- Une copie du **renouvellement d'agrément** par le Conseil Départemental qui atteste que l'assistant.e maternel.le assure l'accueil d'enfant.s depuis au moins cinq ans ;
- Une copie du **diplôme CAP AEPE**

Ou si vous n'avez pas passé le CAP :

- Copie de l'**épreuve EP1 du CAP Petite enfance** (arrêté du 22/11/2007) de l'assistant.e maternel.le
- ou le **relevé de notes** qui prouve qu'il/elle détient les unités **U1 et U3 du CAP AEPE** (arrêté du 22 février 2017)
- ou est **titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture** ou d'un **diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.**

Objectif principal : Exercer son activité en accueil individuel avec des enfants de 0 à 6 ans. (AMA ou MAM)

Sous-objectifs :

- Organiser son action.
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- Elaborer des repas

STAGES EN ECOLE MATERNELLE

Objectif principal : Exercer son activité en accueil collectif avec des enfants de 3 à 6 ans.
(Ecole Maternelle ou Accueil collectif de mineurs)

Sous-objectifs :

- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Observer et pratiquer les techniques d'entretien des locaux.

A l'attention des entreprises des familles
des futurs élèves de la MFR de Castelnaud Chalosse

À Castelnaud-Chalosse, le 10 juillet 2026

OBJET : Soutenez la formation des professionnels de demain en affectant votre taxe d'apprentissage à la MFR CFA Landes Chalosse

Madame, Monsieur,

La taxe d'apprentissage constitue aujourd'hui un levier essentiel pour accompagner le développement des établissements de formation.

En permettant aux entreprises d'affecter cette contribution à l'organisme de leur choix, l'État leur offre l'opportunité de soutenir directement la formation des futurs professionnels dont elles auront besoin demain.

En choisissant d'attribuer votre taxe d'apprentissage à la MFR CFA Landes Chalosse, vous contribuez concrètement à la réussite de nos apprenants et au maintien d'une offre de formation de qualité, en adéquation avec les besoins des entreprises et de notre territoire.

Cette ressource est indispensable pour nous permettre de poursuivre nos missions dans les meilleures conditions.

Elle contribue notamment au financement des équipements pédagogiques, à l'amélioration de nos infrastructures et au développement de nouveaux projets au service de nos jeunes et de nos partenaires.

L'année 2026-2027 sera marquée par plusieurs projets structurants pour notre établissement :

MFR CFA LANDES CHALOSSE

1958 route de Badie • 40360 Castelnaud Chalosse • 05 58 98 54 28 • mfr.castelnaud@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-castelnaud.fr/>

- Le lancement de nouvelles formations, notamment destinées aux salariés et collaborateurs des entreprises ;
- La rénovation de nos locaux (salles de classe, internat et espace de restauration) afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage ;
- La mise en œuvre de projets pédagogiques ambitieux, parmi lesquels :
 - le renforcement de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap
 - le développement du sport comme levier éducatif, de réussite et d'inclusion
 - une démarche environnementale
 - la création de parcours de formation innovants en e-learning afin de répondre aux nouvelles attentes des apprenants et des entreprises.

Ces investissements représentent un enjeu majeur pour l'avenir de notre centre de formation et pour la qualité de l'accompagnement que nous proposons aux jeunes comme aux professionnels.

A ce jour, la MFR CFA Landes Chalosse accueille 140 apprenants en formation par alternance et plus de 90 % d'entre eux réussissent leur examen chaque année.

Ainsi, nous sollicitons aujourd'hui votre soutien en désignant la MFR des Landes Chalosse comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTÉA.

<https://www.soltea.education.gouv.fr/>

MFR CFA Landes Chalosse, 1958 route de Badie 40360 Castelnau Chalosse

UAI : 0400753B - SIRET : 392 667 291 000 18

Votre contribution nous permettra de poursuivre notre engagement au service de la formation, de l'emploi et du développement des compétences sur le territoire des Landes et de la région Nouvelle Aquitaine.

Le Conseil d'administration, l'équipe éducative, les salarié.es et l'ensemble des apprenant.es vous remercient sincèrement pour votre confiance et votre soutien.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



MFR CASTELNAU-CHALOSSE

1958 route de Badie
40360 CASTELNAU-CHALOSSE
05.58.98.54.28 - mfr.castelnau@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-castelnau.fr/>

SIRET : 392 667 291 00018 - APE : 8532Z
RNE : 0400753B - DREETS : 72.40.00217.40

Sébastien FAUCONNET

Directeur

MFR CFA LANDES CHALOSSE

MFR CFA LANDES CHALOSSE

1958 route de Badie • 40360 Castelnau Chalosse • 05 58 98 54 28 • mfr.castelnau@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-castelnau.fr/>

Des formations par alternance du CAP au BTS



**Sans vous
rien n'est
possible !**

Sanitaire & social , vente, tourisme, petite enfance,

**Soutenez nos projets grâce à
la taxe d'apprentissage**

**économie sociale
et solidaire**

Accueil et accompagnement d'apprenant en situation de handicap

- Intégrer et insérer tous les apprenants : créer des parcours adaptés pour des personnes en situation de handicap
- Moderniser les formations : aménager les locaux d'enseignements et administratifs

Notre MFR a mis en place depuis quelques années, un projet d'accueil et d'accompagnement de personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, intellectuel, maladies invalidantes).

Il apparaît qu'au titre de « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », ce projet doit être complété par des aménagements.

Ainsi, la MFR de Castelnaud Chalosse doit poursuivre ses investissements :

- **Aménagement de nos locaux** : création de chemins à revêtement lisse et uniforme sur l'ensemble de l'établissement, affichage et pictogrammes.
- **Création de deux postes d'Assistant de Vie Scolaire** : consacré à l'accompagnement des apprenants et des familles.
- **Individualisation du parcours** de formation : suivant le handicap du candidat, il est mis en place des temps individuels entre apprenant.es et équipe pédagogique.



Le sport alternative à l'échec scolaire et levier éducatif

Notre établissement accueille chaque année près de 140 apprenants. La MFR souhaite proposer des temps de vivre ensemble positifs, évitant aux jeunes de se retrouver dans la zone fumeur ou de rester chacun devant leur portable. Cela permettra aussi de valoriser certains jeunes qui peuvent être confrontés à des situations difficiles ou de l'échec scolaire.

Ainsi, nous travaillons sur la thématique du sport à travers deux volets :

• **Le décrochage scolaire :**

1. Création d'espaces sportifs diversifiés aménagés par nos élèves : terrain multi sports, salle multi activités

2. Multiplicité des activités sportives : sports collectifs (basket, hockey...), individuels (ping-pong, athlétisme, danse...), de détente (yoga/méditation), et de pleine nature (ski, canoë, escalade)

3. Des intervenants (sportifs de haut niveau, éducateurs spécialisés...) viendront compléter les apports de l'équipe, notamment autour de sports culturels landais et plus largement du Sud Ouest.

4. Des activités spécifiques et des initiations pour les internes (assister à des matchs professionnels, étude sportive).



Des formations par alternance du CAP au BTS

- **Volet éducatif** : Le sport possède des atouts considérables sur le plan éducatif, que ce soit au niveau du respect des règles de vie, de la lutte contre le tabagisme mais aussi contre la surutilisation du téléphone. En ce sens et à nos yeux, le sport est l'un des moyens les plus efficaces de ce changement d'attitude.

D'autre part, il n'est plus à prouver les bienfaits du sport sur la santé (physique et mentale).

Projet « Campus Vert et Bien-Être » :

Végétalisation et aménagement des espaces extérieurs au service de la réussite des apprenants

Notre établissement est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant à offrir aux apprenants un **cadre de formation à la fois accueillant, stimulant et respectueux de l'environnement**. Convaincus que la qualité des espaces de vie influence directement le bien-être, l'épanouissement et la réussite des jeunes, nous souhaitons aujourd'hui franchir une nouvelle étape à travers un ambitieux projet de végétalisation et d'aménagement de nos espaces extérieurs.

Ce projet répond à **plusieurs enjeux majeurs**. Il s'inscrit tout d'abord dans les défis environnementaux actuels qui invitent chacun à agir en faveur de la biodiversité, de la préservation des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique. Il répond également à une préoccupation éducative forte : permettre aux jeunes de vivre et d'apprendre dans un environnement agréable, propice aux échanges, à la coopération et au développement de comportements écoresponsables.

L'objectif est de transformer progressivement les espaces extérieurs de l'établissement en **véritables lieux de vie, d'apprentissage et de sensibilisation**. Ces aménagements contribueront à créer un environnement plus verdoyant, plus attractif et plus adapté aux besoins des apprenants comme de l'ensemble de la communauté éducative.

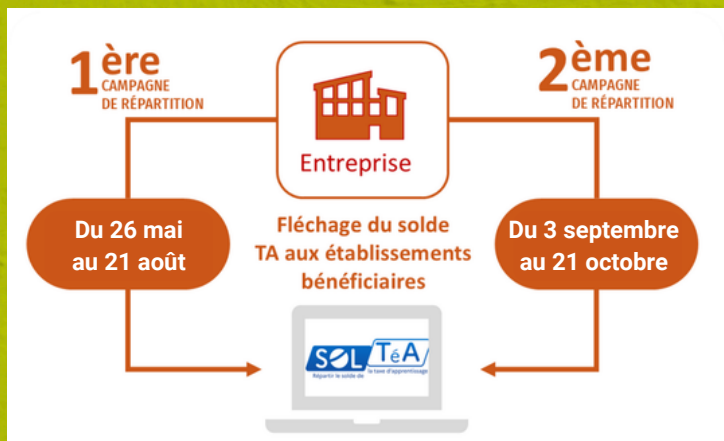


Un projet ancré dans son territoire :

Parce que notre établissement participe pleinement à la dynamique économique locale, nous avons fait le choix de privilégier les entreprises des Landes pour la réalisation des travaux et l'acquisition des équipements nécessaires à la mise en œuvre du projet.

À travers le projet « Campus Vert et Bien-Être », notre MFR affirme sa volonté de construire un cadre de formation en phase avec les enjeux contemporains. La végétalisation et l'aménagement des espaces extérieurs constituent bien plus qu'une opération d'embellissement : ils traduisent une ambition éducative, environnementale et humaine au service de la réussite des jeunes.

La MFR de Castelnau-Chalosse est habilitée à percevoir les 13 % de la taxe d'apprentissage



Grâce à SOLTéA, les employeurs peuvent en quelques clics verser leur taxe d'apprentissage au centre de formation professionnel de son choix.

Soutenez nous !

Nos identifiants à renseigner sur SOLTéA :

UAI MFR : 0400753B

N° SIRET : 392 667 291 000 18